

Mercredi 2 août 2017



**Missions Emploi  
Ressources Humaines  
des CCI de Midi-Pyrénées**



**ACTUALITES**

**PRELEVEMENT A LA SOURCE  
DE L'IMPOT SUR LE REVENU**

**La phase de test est lancée**

Le projet de loi d'habilitation sur les ordonnances « Macron », adopté jeudi 13 juillet en première lecture à l'Assemblée nationale, prévoit le report d'un an du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu (article 9 du projet). Déployé initialement à compter du 1er janvier 2018, ce dispositif ne devrait finalement être mis en œuvre qu'à compter du 1er janvier 2019.

La Direction générale des Finances publiques lance une phase test pour vérifier qu'il n'y aura pas de complexité pour les différents acteurs concernés (entreprises, collectivités territoriales, caisses de retraites, éditeurs de logiciels de paie) et d'assurer le fonctionnement optimal du dispositif.

Les entreprises souhaitant y participer peuvent s'inscrire sur le site Dsn-info après avoir pris contact avec leur éditeur de logiciel de paie pour s'assurer de la faisabilité de cette démarche.

<http://www.dsn-info.fr/pilote-dsn-pas.htm>

Source : Actuel RH du 19/07/2017 – Communiqué de presse min. action et comptes publics, 17 juill. 2017

**CPF**

**Publication de la nouvelle version de la liste nationale  
interprofessionnelle du Copanef**

Le Copanef publie la version 8 de la liste nationale interprofessionnelle (LNI) des certifications éligibles au Compte Personnel de Formation (CPF), telle qu'adoptée le 9 mai dernier. Plus de 500 nouvelles certifications y figurent. La liste intégrale des certifications figurant sur la LNI est téléchargeable sur le site [www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr).

Source : Actuel RH du 19/06/2017 – Copanef, liste nationale interprofessionnelle du 9 mai 2017



Toute personne engagée dans la vie active peut faire valider les acquis de son expérience notamment professionnelle en vue de l'acquisition d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification professionnelle (CQP) enregistrés dans le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

**La loi Travail du 8 août 2016 a simplifié l'accès à la validation des acquis de l'expérience (VAE)** notamment en fixant à un an, au lieu de trois ans, la durée minimale d'activité requise pour que la demande de VAE soit recevable. **Un décret du 4 juillet 2017** met les parties réglementaires du code de l'éducation et du code du travail en conformité avec ces nouvelles règles. **Il entre en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2017.**

Le décret détermine les règles de calcul de la durée d'exercice des activités en milieu professionnel nécessaires pour l'examen de la demande de validation des acquis de l'expérience (VAE). Il précise la procédure de recevabilité de la demande de VAE. Il détermine les conditions dans lesquelles des informations et des conseils relatifs à la validation des acquis de l'expérience sont mis en ligne et rendus accessibles au public. Enfin, il identifie les sources de financements, le type de dépenses et les dispositifs de formation professionnelle continue permettant la prise en charge des dépenses afférentes aux demandes de VAE.

*Source : Actuel RH du 19/07/2017 – D. n° 2017-1135, 4 juill. 2017 relatif à la mise en oeuvre de la validation des acquis de l'expérience.*

## JURISPRUDENCE

### Remplacement du salarié pour maladie

Si le remplacement définitif du salarié (dont l'absence prolongée pour maladie perturbe le fonctionnement de l'entreprise) peut se faire en cascade, le poste laissé vacant par le salarié licencié ou par le salarié remplaçant doit en tout état de cause donner lieu à l'embauche sous contrat à durée indéterminée. Ayant relevé que le remplacement du salarié malade avait été opéré par l'affectation d'un salarié du groupe, et que l'employeur ne produisait aucun élément sur les conditions dans lesquelles ce dernier avait été lui-même remplacé, la cour d'appel a pu décider que le licenciement était dépourvu de cause réelle et sérieuse.

*Source : Editions F.Lefebvre – Cass. soc. 28 juin 2017 n° 16-13.822*

### Requalification du contrat de travail

La requalification d'un contrat de travail à temps partiel en contrat de travail à temps complet ne porte que sur la durée de travail et laisse inchangées les autres stipulations relatives au terme du contrat. Réciproquement, la requalification d'un contrat de travail à durée déterminée en contrat à durée indéterminée ne porte que sur le terme du contrat et laisse inchangées les stipulations contractuelles relatives à la durée du travail.

*Source : Editions F.Lefebvre – Cass. soc. 29 juin 2017 n° 15-29.314*



## Reclassement : obligation de l'employeur

Manque à son obligation de reclassement préalable au licenciement économique l'employeur qui, bien qu'ayant mis en place un plan de sauvegarde de l'emploi assorti d'un point d'info conseil, d'entretiens individuels et de bilans d'orientation, n'a pas fait de propositions individualisées de reclassement aux salariés et ne justifie d'aucune recherche auprès des autres sociétés du groupe, dont il ne produit aucun organigramme ni registres du personnel.

*Source* : Editions F.Lefebvre – Cass. soc. 13 juillet 2017 n° 16-20.334

## QUOI DE NEUF

### BAISSE DU TAUX DE LA COTISATION AGS AU 1<sup>ER</sup> JUILLET

Le conseil d'administration de l'AGS a décidé de baisser le taux général de la cotisation AGS qui était de 0,20% depuis le début de l'année 2017, à 0,15% à compter du 1er juillet 2017. Ce nouveau taux de 0,15% s'applique aux rémunérations versées à compter du 1er juillet 2017, y compris lorsque ces rémunérations se rapportent à une période d'emploi antérieure à cette date.

*Source* : Actuel RH du 24/07/2017



**Jeudi 14 septembre 2017**

**Nouveau ! LANCEMENT DE PLATO – parcours dirigeant**

Programme de développement des compétences à destination des dirigeants des PME/PMI, qui repose sur la constitution d'un groupe de participants qui vont progresser au cours d'un parcours stimulant alliant échanges de pratique, intervention d'experts, réalisation de plan d'actions, pour leur permettre de renforcer leurs compétences managériales, la stratégie de leur entreprise et leur développement commercial.

1<sup>ère</sup> rencontre : jeudi 14 septembre à la CCI du Lot à Cahors sur « la Gestion du temps et l'organisation du travail » Programme et thématiques : <http://bit.ly/2rvvVyk>

*Contact : Tél : 05 65 20 48 60 – @ : [formation@lot.cci.fr](mailto:formation@lot.cci.fr) / [cyril.opigez@lot.cci.fr](mailto:cyril.opigez@lot.cci.fr)  
[www.formation-cci-lot.fr](http://www.formation-cci-lot.fr)*

**Jeudi 21 septembre 2017**

**ATELIER RH : MANAGEMENT ET LEADERSHIP**

De 8h30 à 10h30 à la CCI du Tarn, site de Castres, atelier RH animé par Valérie de Saunhac – Conseil en gestion des ressources humaines

*Contact Alain VAISSETTE : Tél : 05 67 46 60 00 – @ : [a.vaissette@tarn.cci.fr](mailto:a.vaissette@tarn.cci.fr)*

**Jeudi 21 septembre 2017**

**REUNION D'INFO RH : MAITRISER LES DISPOSITIFS DE FORMATION POUR MIEUX GERER L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL**

De 8h30 à 11h30 à la CCI du Lot à Cahors et de 14h00 à 17h00 à la CCI du Lot à Cambes (Zone Quercypôle)

*Contact : Julie JAMMES-DUCHESNE – Tél : 05 65 20 48 66 – @ : [julie.jammes@lot.cci.fr](mailto:julie.jammes@lot.cci.fr)*

**Mardi 26 Septembre 2017**

**ATELIER RH : MANAGER L'OPTIMISME**

De 8h30 à 10h30 au Palais Consulaire (CCI de Toulouse) – 2 rue d'Alsace Lorraine 31000 Toulouse.



Atelier RH animé par Marie-Agnès DILLESEGER – Associée du Cabinet UMANOVE.

*Contact/Tél : 05 62 57 66 43 – @ : rh-competences@toulouse.cci.fr*

**Jeudi 28 Septembre 2017**

### **MATINEE NUMERIQUE : L'UBERISATION**

De 8h30 à 10h30 au Palais Consulaire (CCI de Toulouse) – 2 rue d'Alsace Lorraine 31000 Toulouse.  
Matinée Numérique animée par Denis JACQUET, Président et Fondateur de l'Observatoire de l'Ubérisation.

*Contact/Tél : 05 62 57 66 43 – @ : rh-competences@toulouse.cci.fr*

**Jeudi 28 septembre 2017**

### **PILOTAGE RH 46**

Développement des compétences à destination des personnes en charge de la gestion des ressources humaines dans les entreprises

Objectifs :

- Rompre l'isolement du RH en entreprise
- Echanger des pratiques et travailler en groupe pour faire émerger des solutions
- Professionnaliser la fonction RH
- Bénéficier de rapports d'experts
- Procéder à une veille informationnelle

1<sup>ère</sup> rencontre du nouveau programme annuel 2017/2018 sur : « Comment identifier et évaluer les compétences comportementales de vos candidats en entretien ? »

De 9h00 à 17h00 à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Lot – Zone Quercypôle à Cambes

*Contact : Tél : 05 65 20 48 60 – @ : formation@lot.cci.fr / cyril.opigez@lot.cci.fr*  
[www.formation-cci-lot.fr](http://www.formation-cci-lot.fr)

**Janvier 2018**

### **LANCEMENT DE LA 2<sup>ÈME</sup> SESSION DE PLATO RH**

Il s'agit d'un programme de développement des compétences à destination des personnes qui s'occupent de la gestion des ressources humaines en TPE/PME. Il repose sur la constitution d'un groupe de 15 personnes, qui vont progresser sur un programme co-construit avec des interventions d'experts.

*Contact : Hakima IBARKI – Virginie NODAR – Tél : 05 62 57 66 37 – @ : v.nodar@toulouse.cci.fr*



## PROCHAINS STAGES DE FORMATION

CCI MIDI-PYRENEES – POLE FORMATION  
[HTTP://FORMATION.MIDI-PYRENEES.CCI.FR/](http://formation.midi-pyrenees.cci.fr/)

### PREVENTION SECURITE ET QUALITE

**Sauveteur secouriste du travail** à Cambes : 18 et 19 septembre  
**Habilitation électrique pour non électricien** : 25 et 26 septembre  
**Habilitation électrique pour électricien** : 27, 28, 29 septembre

Lieu : Pôle Formation de la CCI du Lot – 94 rue Hautesserre à Cahors

**Contact : Régina BURGER – Tél : 05 65 20 48 69 – @ : [formation@lot.cci.fr](mailto:formation@lot.cci.fr) | [regina.burger@lot.cci.fr](mailto:regina.burger@lot.cci.fr)**  
[www.formation-cci-lot.fr](http://www.formation-cci-lot.fr)

### PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

**Professionnels de l'Immobilier** : 4 et 5 septembre

Lieu : CCI du LOT – Pôle formation à Cahors

**Contact : Régina BURGER – Tél : 05 65 20 48 69 – @ : [formation@lot.cci.fr](mailto:formation@lot.cci.fr) / [regina.burger@lot.cci.fr](mailto:regina.burger@lot.cci.fr)**  
[www.formation-cci-lot.fr](http://www.formation-cci-lot.fr)

### INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

**Communiquer son activité sur internet** : 5 septembre  
**Initiation Word** : 19 et 20 septembre

Lieu : Pôle Formation de la CCI du Lot – 94 rue Hautesserre à Cahors

**Contact : Régina BURGER – Tél : 05 65 20 48 69 – @ : [formation@lot.cci.fr](mailto:formation@lot.cci.fr) / [regina.burger@lot.cci.fr](mailto:regina.burger@lot.cci.fr)**  
[www.formation-cci-lot.fr](http://www.formation-cci-lot.fr)

### MANAGEMENT ET EFFICACITE PROFESSIONNELLE

**Manager son équipe au quotidien** : 7 – 8 et 18 septembre  
**Formation de formateur** : 25 – 26 septembre et 5 octobre

Lieu : Pôle Formation de la CCI du Lot – 94 rue Hautesserre à Cahors



*Contact : Régina BURGER – Tél : 05 65 20 48 69 – @ : [formation@lot.cci.fr](mailto:formation@lot.cci.fr) / [regina.burger@lot.cci.fr](mailto:regina.burger@lot.cci.fr) – [www.formation-cci-lot.fr](http://www.formation-cci-lot.fr)*

## **FORMATION : MIEUX GERER L'AGRESSIVITE EN SITUATION PROFESSIONNELLE**

- Savoir reconnaître les typologies agressives, manipulatrices, perverses
- Comprendre les mécanismes des relations humaines
- Prévenir et/ou gérer les situations conflictuelles. Répondre à l'agressivité par un comportement professionnel
- Gestion du stress, conflits.

2 jours : 11 et 12 septembre 2017    Castres – Albi

*Contact : Martine ROBERT CCI Tarn Tél : -05 63 51 47 66 @ : [m.robert@tarn.cci.fr](mailto:m.robert@tarn.cci.fr)*

## **COMPTABILITE ET GESTION**

**Bien gérer sa trésorerie** : 15 septembre

Lieu : Pôle Formation de la CCI du Lot – 94 rue Hautesserre à Cahors

*Contact : Régina BURGER – Tél : 05 65 20 48 69 – @ : [formation@lot.cci.fr](mailto:formation@lot.cci.fr) / [regina.burger@lot.cci.fr](mailto:regina.burger@lot.cci.fr) – [www.formation-cci-lot.fr](http://www.formation-cci-lot.fr)*

## **LA MALLETTE DU DIRIGEANT**

**Des formations courtes et adaptées aux dirigeants d'entreprise et/ou conjoint collaborateurs sans avance de fonds.**

La Mallette du Dirigeant est une opération innovante, initiées par L'AGEFICE en partenariat avec la CCI du Lot pour permettre aux dirigeants de se former, sur des sujets prioritaires, sans avoir à faire l'avance de fonds et sans imputer l'enveloppe annuelle de formation.

Un panel de formations autour de 4 axes thématiques proposé :

- **Comptabilité –Analyse financière– Interprétation de tableaux de bord**
- **Numérique & E–technologies**
- **Marketing & communication**
- **Ressources humaines & Management**

Planning des sessions de formations sur 2017

## **COMPTABILITE – ANALYSE FINANCIERE – TABELAUX DE BORD**



Lire et analyser son bilan : 2 octobre  
Bien gérer sa trésorerie : 15 septembre  
Mise en place des tableaux de bord : 9 octobre

#### MARKETING ET COMMUNICATION

La relation client, agir sur la qualité et la satisfaction : 13 novembre  
Concevoir votre infolettre : 27 septembre  
Fondamentaux et base du marketing : 20 novembre  
Réussir ses supports de communication : 30 octobre

#### NOUVELLES TECHNOLOGIES ET COMPETENCES NUMERIQUES

Site internet, et E-commerce : comment communiquer sur son activité sur internet : 5 septembre  
Référencement Internet et E-réputation : 6 et 7 novembre  
Réseaux sociaux : 27 novembre  
Socle commun de compétences : 4 décembre

#### RESSOURCES HUMAINES ET MANAGEMENT

Fondamentaux et base du droit du travail : 18 septembre  
Manager l'activité professionnelle des salariés en intégrant le droit du travail : 11 et 12 décembre  
Prendre en compte au quotidien le cadre légal de la représentation du Personnel : 6 novembre

*Contact : Régina BURGER – Tél : 05 65 20 48 69 – @ : [formation@lot.cci.fr](mailto:formation@lot.cci.fr) / [regina.burger@lot.cci.fr](mailto:regina.burger@lot.cci.fr)  
[www.formation-cci-lot.fr](http://www.formation-cci-lot.fr)*

#### STRATEGIE ET ACTIONS COMMERCIALES

Maîtriser la réponse aux marchés publics : 21 septembre  
Lieu : Pôle Formation de la CCI du Lot – 94 rue Hautesserre à Cahors

*Contact : Régina BURGER – Tél : 05 65 20 48 69 – @ : [formation@lot.cci.fr](mailto:formation@lot.cci.fr) / [regina.burger@lot.cci.fr](mailto:regina.burger@lot.cci.fr) –  
[www.formation-cci-lot.fr](http://www.formation-cci-lot.fr)*

#### TBS FORMATION CONTINUE

##### MODULES INTERS COURTS - TBS FORMATIONS POUR L'ENTREPRISE (MARS-AVRIL)

*Préparez-vous pour la rentrée !* (Extrait des premiers démarrages de sessions)

Les fonctionnalités d'Excel appliquées à la gestion : 25.26 septembre – 9 et 10 octobre  
Initiation à la logique comptable et au fonctionnement financier de l'entreprise : 2 oct. et 3 oct. (matin)  
Identifier les opportunités de business grâce à une veille efficace : 2 et 3 octobre  
Développer sa pratique managériale : 9. 10 octobre – 6 novembre et 11 décembre  
Gérer les situations et les personnalités difficiles : 9 et 10 octobre  
Maîtriser la conduite de projet : 16.17 octobre – 6 et 7 novembre





**Contact :**

***Geneviève FERNANDEZ – Tél : 05 61 29 46 42 (LD) – Port. 06.75.93.51.06  
g.fernandez@tbs-education.fr***

[www.tbs-education.fr](http://www.tbs-education.fr) – Formation Continue – Modules courts – Calendrier  
<http://www.tbs-education.fr/fr/formations/executive-education>

## TBS FORMATION CONTINUE

### PROGRAMMES DIRIGEANTS

« OUTILS DE PILOTAGE DE L'ENTREPRISE – RESPONSABLE DE PETITE OU MOYENNE ENTREPRISE » – 126 H  
(1 jour tous les 15 jours pendant 9 mois) – Titre RNCP niveau III RPMS – CPF 2593 –

Dates : à compter du 19 septembre 2017

**Contact :**

***Geneviève FERNANDEZ – Tél : 05 61 29 46 42 (LD) – Port. 06.75.93.51.06  
@ : g.fernandez@tbs-education.fr***

[www.tbs-education.fr](http://www.tbs-education.fr) – Formation Continue – Modules courts – Calendrier  
<http://www.tbs-education.fr/fr/formations/executive-education>

## FORMATION : MENER UN ENTRETIEN DE RECRUTEMENT

Améliorer ses techniques de recrutement, en appréhendant les enjeux relationnels et de communication durant l'entretien.

- Suite à cette formation, vous aurez :
  - La capacité de mieux gérer les objectifs de l'entretien en le replaçant dans le contexte global de la procédure de recrutement
  - Appris à utiliser les outils du recrutement pour permettre une pratique efficace et autonome

1 jour : 12 octobre 2017 Castres – Albi

***Contact : Martine ROBERT – Tél : -05 63 51 47 66 @ : m.robert@tarn.cci.fr***

## LE METIER DE COACH 2NDE PROMOTION

### Le métier de Coach

Pratique du coaching Individuel et coaching d'équipe  
En cours de certification RNCP Niveau Bac +3

2e session

Adopter la bonne posture afin de pouvoir accompagner les clients ou les collaborateurs dans une



démarche valorisante, humaine, et dans un coaching de qualité. S'approprier les outils et techniques opérationnelles de coaching individuel et/ou d'équipe.

### **D'octobre 2017 à juillet 2018**

12 jours en 4 séances de 3 jours pour la pratique du coaching individuel

6 jours en 2 sessions de 3 jours pour la pratique du coaching d'équipe

**Contact : Lionel DELERIS - Tél : 05.65.75.56.99 - @ : [l.deleris@aveyron.cci.fr](mailto:l.deleris@aveyron.cci.fr)**

### **PLATO AVEYRON - 2<sup>nde</sup> PROMOTION**

#### **Cycle de développement de compétences du dirigeant**

PLATO développe les compétences en management des dirigeants de PME, grâce à la solidarité entre PME et grandes entreprises. Un réseau de développement économique au service des PME-PMI.

Il offre aux chefs d'entreprises l'opportunité de confronter leurs idées à un point de vue extérieur. Il facilite la mise en place d'alliances inter-entreprises et d'échanges commerciaux. A la fois fondé sur le parrainage de cadres de grands groupes et l'expertise d'intervenants extérieurs, il permet aux dirigeants d'aborder l'ensemble des thématiques relatives au fonctionnement d'une entreprise.

**Dates :** D'octobre 2017 à juillet 2018

**Contact :**

**Lionel DELERIS - Tél : 05.65.75.56.99 - @ : [l.deleris@aveyron.cci.fr](mailto:l.deleris@aveyron.cci.fr)**

### **TBS FORMATION CONTINUE - PROGRAMMES DIRIGEANTS**

« Formation Achats pour Dirigeants » en partenariat avec le Club Stratégie Achats - CCI Toulouse

**Dates :** 21 et 22 novembre 2017

**Contact :**

**Geneviève FERNANDEZ - Tél : 05 61 29 46 42 (LD) - Port. 06.75.93.51.06**

**@ : [g.fernandez@tbs-education.fr](mailto:g.fernandez@tbs-education.fr)**

**[www.tbs-education.fr](http://www.tbs-education.fr) - Formation Continue - Modules courts - Calendrier**

**<http://www.tbs-education.fr/fr/formations/executive-education>**

### **FORMATION GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL : ADAPTER L'ACTUALITE SOCIALE ET JURIDIQUE A SON ACTIVITE**

- Acquérir les connaissances et les outils nécessaires pour la gestion quotidienne du personnel :
- Analyser et optimiser les différentes procédures de gestion du personnel

2 jours : 7 et 8 décembre 2017 Castres - Albi

**Contact : Martine ROBERT - Tél : -05 63 51 47 66 @ : [m.robert@tarn.cci.fr](mailto:m.robert@tarn.cci.fr)**



## TBS FORMATION CONTINUE

### PROGRAMMES DIRIGEANTS

« Métier : DIRIGEANT » – 247 heures  
(2 jours consécutifs par mois pendant 15 mois) – Titre RNCP niveau I Dirigeant PME

Dates : à compter du 13 mars 2018

**Contact :**

**Geneviève FERNANDEZ – Tél : 05 61 29 46 42 (LD) – Port. 06.75.93.51.06**

**@ : [g.fernandez@tbs-education.fr](mailto:g.fernandez@tbs-education.fr)**

**[www.tbs-education.fr](http://www.tbs-education.fr) – Formation Continue – Modules courts – Calendrier**

**<http://www.tbs-education.fr/fr/formations/executive-education>**

## TBS FORMATION CONTINUE

### LES PARCOURS (PARCOURS DE SPECIALISATION DE L'EXECUTIVE MBA)

Parcours Strategic Management / Parcours Innovation et Créativité / Parcours Transformation Digitale / Parcours Consulting

Ces parcours constituent chacun une unité pédagogique autonome.  
Ils sont bâtis sur un format de : 120 heures

Dates : A compter d'avril 2018 (calendrier nous consulter)

**Contact :**

**Geneviève FERNANDEZ – Tél : 05 61 29 46 42 (LD) – Port. 06.75.93.51.06**

**@ : [g.fernandez@tbs-education.fr](mailto:g.fernandez@tbs-education.fr)**

**<http://www.tbs-education.fr/fr/formations/executive-education>**

